



Strasbourg, le 22 mars 2024

THB-GRETA(2024)LD50

(cf. point 36 du projet d'ordre du jour de la 50ème
réunion)

GROUPE D'EXPERTS SUR LA LUTTE CONTRE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS (GRETA)

50ème réunion du GRETA

Strasbourg, 18-22 mars 2024
Ouverture à 09 :30

Agora, salle G.05

LISTE DES DECISIONS

-
- Point 1 Ouverture de la réunion
- Point 2 Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux
- Point 3 Rapport oral du Bureau et tour de table avec de nouvelles informations des membres du GRETA
- Point 4 Questions administratives et budgétaires
- Point 5 État des signatures et ratifications de la Convention
- Point 6 3ème cycle d'évaluation : adoption du projet de rapport final du GRETA sur la Finlande

Le GRETA a adopté le rapport final tel que modifié à la lumière des commentaires reçus des autorités nationales. Le GRETA a décidé d'envoyer le rapport aux autorités nationales et de les inviter à soumettre leurs commentaires finaux dans un délai d'un mois. À l'expiration de ce délai, le rapport du GRETA, accompagné des commentaires éventuels des autorités, sera rendu public.

- Point 7 3ème cycle d'évaluation : adoption du projet de rapport final du GRETA sur l'Allemagne

Le GRETA a adopté le rapport final tel que modifié à la lumière des commentaires reçus des autorités nationales. Le GRETA a décidé d'envoyer le rapport aux autorités nationales et de les inviter à soumettre leurs commentaires finaux dans un délai d'un mois. À l'expiration de ce délai, le rapport du GRETA, accompagné des commentaires éventuels des autorités, sera rendu public.

- Point 8 3ème cycle d'évaluation : adoption du projet de rapport final du GRETA sur Monaco

Le GRETA a adopté le rapport final tel que modifié à la lumière des commentaires reçus des autorités nationales. Le GRETA a décidé d'envoyer le rapport aux autorités nationales et de les inviter à soumettre leurs commentaires finaux dans un délai d'un mois. À l'expiration de ce délai, le rapport du GRETA, accompagné des commentaires éventuels des autorités, sera rendu public.

- Point 9 3ème cycle d'évaluation : adoption du projet de rapport final du GRETA sur la Suisse

Le GRETA a adopté le rapport final tel que modifié à la lumière des commentaires reçus des autorités nationales. Le GRETA a décidé d'envoyer le rapport aux autorités nationales et de les inviter à soumettre leurs commentaires finaux dans un délai d'un mois. À l'expiration de ce délai, le rapport du GRETA, accompagné des commentaires éventuels des autorités, sera rendu public.

- Point 10 1er/2ème cycle d'évaluation : adoption du projet de rapport du GRETA sur l'Aruba

Le GRETA a examiné le projet de rapport et a convenu d'un certain nombre d'amendements. Le GRETA a décidé de transmettre le projet de rapport aux autorités nationales en leur demandant de transmettre leurs commentaires dans un délai de deux mois.

- Point 11 2ème cycle d'évaluation : adoption du projet de rapport du GRETA sur la République tchèque

Le GRETA a examiné le projet de rapport et a convenu d'un certain nombre d'amendements. Le GRETA a décidé de transmettre le projet de rapport aux autorités nationales en leur demandant de transmettre leurs commentaires dans un délai de deux mois.

-
- Point 12 3ème cycle d'évaluation : adoption du projet de rapport du GRETA sur Saint-Marin
- Le GRETA a examiné le projet de rapport et a convenu d'un certain nombre d'amendements. Le GRETA a décidé de transmettre le projet de rapport aux autorités nationales en leur demandant de transmettre leurs commentaires dans un délai de deux mois.
- Point 13 2ème cycle d'évaluation : adoption du projet de rapport du GRETA sur la Türkiye
- Le GRETA a examiné le projet de rapport et a convenu d'un certain nombre d'amendements. Le GRETA a décidé de transmettre le projet de rapport aux autorités nationales en leur demandant de transmettre leurs commentaires dans un délai de deux mois.
- Point 14 4ème cycle d'évaluation : retour d'informations sur la visite d'évaluation en Autriche
- Point 15 4ème cycle d'évaluation : retour d'informations sur la visite d'évaluation à Chypre
- Point 16 3ème cycle d'évaluation : retour d'informations sur la visite d'évaluation au Liechtenstein
- Point 17 3ème cycle d'évaluation : retour d'informations sur la visite d'évaluation à Saint-Marin
- Point 18 4ème cycle d'évaluation : retour d'informations sur la visite d'évaluation en République slovaque
- Point 19 3ème cycle d'évaluation : suivi de la publication du rapport final du GRETA sur l'Andorre
- Point 20 3ème cycle d'évaluation : suivi de la publication du rapport final du GRETA sur la Hongrie
- Point 21 3ème cycle d'évaluation : suivi de la publication du rapport final du GRETA sur l'Italie
- Point 22 3ème cycle d'évaluation : suivi de la publication du rapport final du GRETA sur la Lituanie
- Point 23 Suivi de la 33ème réunion du Comité des Parties
- Point 24 Rapports des gouvernements sur les mesures prises pour se mettre en conformité avec les recommandations du Comité des Parties et informations supplémentaires suite à ces rapports
- Le GRETA a décidé d'envoyer une lettre aux autorités biélorusses pour faire suite aux informations qu'elles ont fournies en réponse à la recommandation du Comité des Parties.
- Point 25 Préparation des prochaines visites d'évaluation
- Le GRETA a approuvé le calendrier révisé des visites d'évaluation en 2024.
- Point 26 Méthodes de travail du GRETA
- Point 27 Rapport oral du groupe de travail sur la préparation d'une note d'orientation sur l'Article 13 de la Convention anti-traite (délai de rétablissement et de réflexion)

Point 28 Projet de 13ème rapport général sur les activités du GRETA

Le GRETA a décidé d'approuver le 13ème rapport général sur ses activités, couvrant l'année civile 2023, en suivant une procédure écrite, à temps pour sa présentation au Comité des Ministres le 30 avril 2024.

Point 29 Communications reçues contenant des informations à l'attention du GRETA

Le GRETA a décidé d'envoyer une lettre aux autorités grecques, conformément à la Règle 7 (demandes urgentes d'informations) des Règles concernant la procédure d'évaluation de la mise en oeuvre de la Convention, demandant des informations concernant le traitement des demandeurs d'asile sur l'île de Samos et l'identification des victimes de la traite parmi eux.

Point 30 Événement pour marquer la 50ème réunion du GRETA (voir projet de programme séparé)

Point 31 Informations sur les activités d'autres organes du Conseil de l'Europe, d'autres organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales intéressant le GRETA

Point 32 Activités relatives à la mise en oeuvre des recommandations du GRETA

Point 33 Dates des prochaines réunions

Le GRETA a confirmé les dates de ses 51ème et 52ème réunions ainsi :

51ème réunion : 1-5 juillet 2024

52ème réunion : 18-22 novembre 2024

Point 34 Points à inscrire à l'ordre du jour de la 51ème réunion

Point 35 Questions diverses

Point 36 Adoption de la liste des décisions prises pendant la 50ème réunion